



HAL
open science

Manosque, un cimetière communautaire médiéval oublié

Élise Henrion, Sandrine Claude, Yann Dedonder, Elsa Desplanques, Hélène Huysseune

► **To cite this version:**

Élise Henrion, Sandrine Claude, Yann Dedonder, Elsa Desplanques, Hélène Huysseune. Manosque, un cimetière communautaire médiéval oublié. Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, 5, pp.24, 2023, Cahiers archéologiques de Haute-Provence, Vincent Buccio. halshs-04699591

HAL Id: halshs-04699591

<https://shs.hal.science/halshs-04699591v1>

Submitted on 17 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Cahiers
archéologiques
de Haute
Provence

Manosque

un cimetière
communautaire
médiéval oublié



Redécouverte d'un lieu oublié

Fin 2019, des ossements humains ont été mis au jour lors de la construction d'une maison à Manosque, dans un quartier peu connu sur le plan archéologique. Alerté par la Police nationale, le Service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence a identifié dans l'emprise terrassée dix sépultures datant probablement du bas Moyen Âge. Le diagnostic et la fouille préventive de cette parcelle ont été menés au cours de l'année 2020. Ils ont révélé un vaste cimetière, exceptionnel, celui de la communauté juive médiévale de la ville.

À Manosque au Moyen Âge, l'habitat est structuré en villages organisés autour du bourg médiéval, où la présence d'une communauté juive y est mentionnée pour la première fois en 1241. Si d'autres communautés sont installées sur le territoire départemental actuel, comme à Forcalquier, Digne ou encore Riez, Manosque accueille la plus grande d'entre elles, estimée entre 200 et 250 personnes au XIV^e siècle.

1. Villa Manoasca
2. Castrum de Manosque
3. Bourg Saint-Pierre
4. Castrum de Toutes-Aures
5. Castrum de Montaigu
6. Cimetière



↑ Localisation du cimetière et des zones d'habitat de Manosque au Moyen Âge © SDA 04

Cahiers
archéologiques
de Haute
Provence

Manosque

un cimetière communautaire médiéval oublié

Une découverte inattendue

Situé hors de la ville médiévale — à plus d'un kilomètre au sud du bourg et à 400 m du *castrum* de *Totis Auris* —, le site a été mis au jour sur le versant méridional de la colline Toutes-Aures. Deux-cent-une sépultures ont été retrouvées sur les 773 m² concernés par le projet d'aménagement, mais la fouille a montré que le cimetière s'étendait bien au-delà.

Face à ce cimetière d'envergure qui ne figurait sur aucune carte ancienne et qui ne semblait pas être associé à un édifice de culte connu, la question de l'identité de la communauté inhumée s'est vite posée. En l'absence d'élément épigraphique, seuls des indices indirects — comme l'organisation spatiale des tombes ou la position des individus — associés à une mention tardive du cimetière dans un texte du XVI^e siècle, le localisant vaguement au sommet de la colline Toutes-Aures, ont permis de comprendre son appartenance à la communauté juive médiévale de Manosque.



↑ Dégagement en cours d'une sépulture © SDA 04

Selon les datations radiocarbone, si la majorité des sépultures mises au jour est du XIII^e siècle, les plus anciennes remontent au plus tard à la fin du XII^e siècle tandis que les plus récentes datent du XIV^e siècle ou du tout début du XV^e siècle.

Les datations les plus précoces précèdent ainsi de près d'un siècle les premières mentions connues du cimetière et d'un demi-siècle celles d'une communauté juive installée à Manosque. La partie fouillée du cimetière n'a en revanche pas livré de sépultures correspondant au dernier siècle de son utilisation. Celle-ci s'achève en 1501 avec le bannissement des Juifs de Provence, devenue française, alors qu'ils avaient été jusque-là préservés des expulsions que le royaume de France a multipliées dès la fin du XII^e siècle.

↓ Sépultures à différentes étapes de fouille © SDA 04



➤ Photomontage de l'emprise à la fin de la fouille © SDA 04

Un cimetière tiré au cordeau

L'aire fouillée présente une organisation spatiale rigoureuse : les sépultures, axées sud-ouest / nord-est avec la tête des défunts placée au sud-ouest, sont disposées en rangées d'une grande régularité et dessinent, dans la partie centrale de l'emprise, une allée de circulation. La surface du site a subi une érosion marquée suivie d'un remblaiement — comme en témoigne la céramique d'époque moderne retrouvée — liés à l'aménagement en terrasses des flancs de la colline après l'abandon du cimetière.

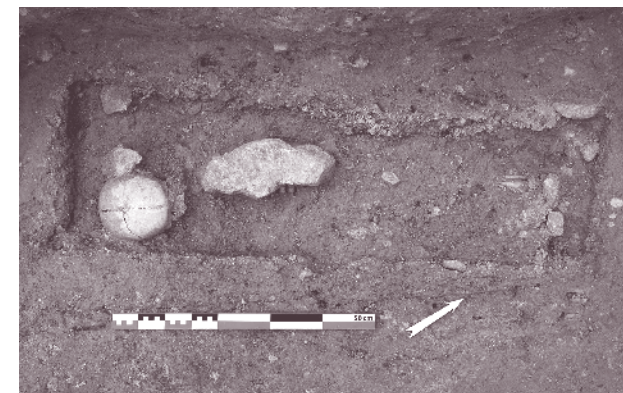
Les éléments de signalisation des tombes, tels que des dalles que l'on retrouve d'ordinaire dans l'aire culturelle séfarade, ont disparu avec la surface d'origine du cimetière. Leur présence initiale ne fait cependant aucun doute : sur les 201 tombes fouillées, aucun recoupement n'a été observé. À défaut de signalisation de surface conservée, des marqueurs ont en revanche été retrouvés dans les niveaux supérieurs de la terre comblant une dizaine de sépultures : déjà observés dans d'autres cimetières juifs européens, ils prennent la forme de gros blocs calcaires bruts destinés à alerter le fossoyeur, si d'aventure il creusait à l'emplacement d'une tombe préexistante.

L'ensemble des sépultures présente de plus un profil très homogène. Toutes correspondent à des inhumations individuelles et, lorsque les ossements conservés permettent d'observer la position des défunts, ces derniers sont dans une position très standardisée : allongés sur le dos, les bras le long du corps avec les mains systématiquement en position basse, dans la zone du bassin, et les jambes en extension.



← Plan de l'emprise fouillée du cimetière © SDA 04

↓ Bloc de signalisation déposé sur le couvercle d'un cercueil © SDA 04





Des tombes peu variées

En opposition avec la grande diversité typologique des tombes chrétiennes rencontrées à cette époque, seuls deux types différents d'architecture funéraire ont été retrouvés sur les 201 tombes fouillées. Le premier, observé dans la moitié des sépultures, correspond à des cercueils de bois assemblés avec des clous en fer en nombre variable.

Le second type, plus difficilement identifiable, rassemble des fosses de forme anthropomorphe, souvent dotées d'une logette pour accueillir la tête du défunt et fermées par des couvertures en bois calées par des blocs calcaires. La nature sableuse du sédiment a permis la conservation de nombreuses planches pour chacun des deux types. L'analyse d'une sélection d'entre elles a révélé différentes essences régionales de résineux (épicéa ou mélèze, sapin, pin d'Alep) qui peuvent être associées au sein d'un même cercueil.

↓ Résidus de planches en bois formant l'angle d'un cercueil.
Les clous fixant le couvercle sont encore positionnés en hauteur © SDA 04



Dix sépultures ont livré du mobilier. Dans la majorité des cas, il s'agit d'éléments portés — fonctionnels (épingle) ou de parure (bague, boucle) — mais de rares objets sont également déposés : deux clés en fer, l'une placée sur l'abdomen d'un nourrisson et l'autre dans la main d'une femme adulte, et deux céramiques brisées dont les fragments sont disposés contre le cercueil d'une femme âgée.



➤ Deux types d'architecture funéraires se côtoient :
à gauche un individu inhumé en cercueil, à droite une sépulture anthropomorphe © SDA 04
↑ Clé en fer retrouvée dans la main d'une défunte © SDA 04
→ Dépôt de céramiques brisées contre le cercueil d'une femme © SDA 04



Des pratiques plus souples que les normes

D'une manière générale, les pratiques funéraires juives — localisation du cimetière en dehors de la ville, en hauteur et sur un terrain vierge, inhumation individuelle, gestion rigoureuse de l'espace pour éviter toute perturbation de sépulture préexistante, position standardisée des mains des défunts, etc. — se révèlent assez stables en Europe au Moyen Âge malgré quelques variations entre les différentes aires culturelles séfarade et ashkénazes, dictées par les règles religieuses du judaïsme et la croyance en la résurrection physique des corps.

Les gestes observés au cimetière de Manosque trouvent ainsi souvent leur pendant avec d'autres sites européens. Cependant, une certaine prise de distance avec la loi juive est observée sur plusieurs aspects, le plus important étant l'interdiction de montrer son statut social dans la tombe, suivant le principe d'égalité dans la mort. À Manosque, plusieurs sépultures ont livré des résidus textiles de coiffes très luxueuses, portées chez les adultes par des femmes mais également par de jeunes enfants dont le sexe n'a pu être déterminé. Ainsi, si le statut social ne se reflète pas dans l'architecture de la tombe, il s'observe clairement à l'intérieur.



Ce même principe d'égalité dans la mort impliquerait que les défunts soient enterrés dans de simples linceuls. Or à Manosque, aucune tombe mise au jour ne se résume à une simple fosse où un corps serait déposé sans aménagement. Ces écarts entre le droit et la pratique sont néanmoins fréquemment observés sur les fouilles de cimetières juifs médiévaux. Ils ont parfois pu conduire à une mauvaise identification du site.

- ↙ Sépultures anthropomorphes équipées à l'origine d'une couverture en bois © SDA o4
- ↘ Clous de cercueils en fer © SDA o4



Des restes textiles exceptionnels

Des fragments textiles composant à l'origine des coiffes ont été découverts dans un état de conservation exceptionnel au niveau des crânes d'une douzaine de défunts. Tous les fils conservés sont d'une grande finesse et constitués de soie. La plupart des tissus retrouvés sont des fragments de toile dont certains fils sont entourés d'un filé métallique, dont l'oxydation a favorisé la conservation des textiles. On trouve également des galons tissés aux tablettes qui présentent des motifs géométriques. Des toiles et des filets d'une finesse remarquable servaient probablement à retenir les cheveux ou à maintenir les coiffes sur la tête.

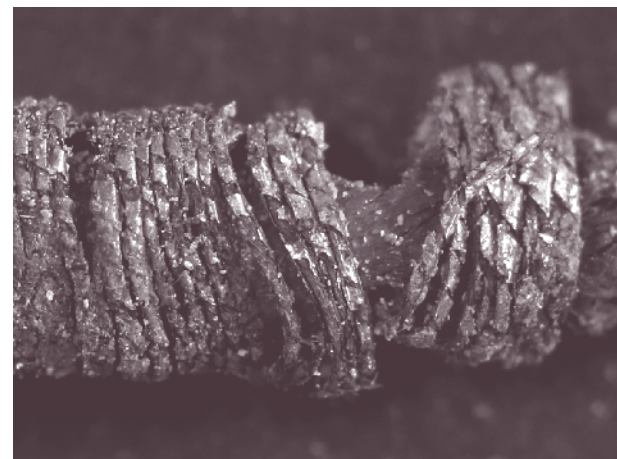
Les éléments de passementerie, les couleurs, l'éclat du métal, la brillance de la soie, l'alternance de fils variés et les motifs tissés sont autant de détails qui participaient à la confection de coiffes ostentatoires, techniquement et esthétiquement complexes, dans un contexte où les coiffes et les voiles sont des marqueurs sociaux très usités.

Les comparaisons avec d'autres découvertes textiles dans des cimetières juifs de République tchèque, de Suisse et d'Espagne montrent des similitudes qui laissent supposer des liens particuliers entre les communautés de ces régions.

→ Galons de tissu entourés autour du crâne d'une femme au cimetière de Montjuïc en Catalogne
©Duran-Sempere 1947



↓ Résidus textiles d'une coiffe, retrouvés dans la tombe 287 qui abrite une femme adulte © SDA 04



← Détail d'un cordon en soie avec filé métallique
© E. Desplanques & H. Huisseune
↓ Détails des motifs géométriques visibles sur un bandeau
© E. Desplanques & H. Huisseune



↓ Couches superposées de textiles
© E. Desplanques & H. Huisseune



↓ Vue microscopique d'un fragment de filet ayant probablement servi pour le maintien des cheveux ou de la coiffe © E. Desplanques & H. Huisseune



2021/03/19 A 12.0x40 2 mm

La population inhumée

La partie fouillée de ce cimetière, dont les limites n'ont pas été atteintes, ne représente qu'un échantillon de la population enterrée au cours de ses trois à quatre siècles d'utilisation probable.

Parmi les 201 tombes mises au jour, 116 défunts sont des adultes, et 60 % d'entre eux sont des femmes. La répartition spatiale des défunts en fonction de leur sexe montre une sectorisation de l'espace : dans la partie centrale de la fouille, qui correspond aussi aux tombes les plus anciennes, les femmes et les hommes sont inhumés dans des secteurs distincts. La fouille incomplète de ces secteurs réservés, limitée par l'emprise du projet de construction, peut expliquer que l'on ait retrouvé une majorité de femmes.

Les 40% de défunts restants sont âgés de moins de 20 ans et l'essentiel a entre 1 et 14 ans. Aucun nouveau-né n'a été retrouvé, alors que la forte mortalité infantile de ces époques nous ferait attendre une grande quantité d'entre eux. La répartition spatiale des défunts en fonction de leur âge au décès au sein du cimetière peut également expliquer leur absence : les enfants âgés entre 1 et 14 ans sont en majorité regroupés dans des secteurs qui leur sont spécifiques alors que les plus de 15 ans sont intégrés aux espaces des adultes. L'absence des moins de 1 an suppose ainsi une aire d'inhumation qui leur est réservée dans une zone du cimetière qui n'a pas été fouillée.

Globalement, la population paraît éprouvée, avec un âge moyen au décès de 48 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes. De fréquentes lésions squelettiques causées par des carences, des maladies comme la tuberculose ou des traumatismes (fractures des côtes, luxation...) ont été observées.



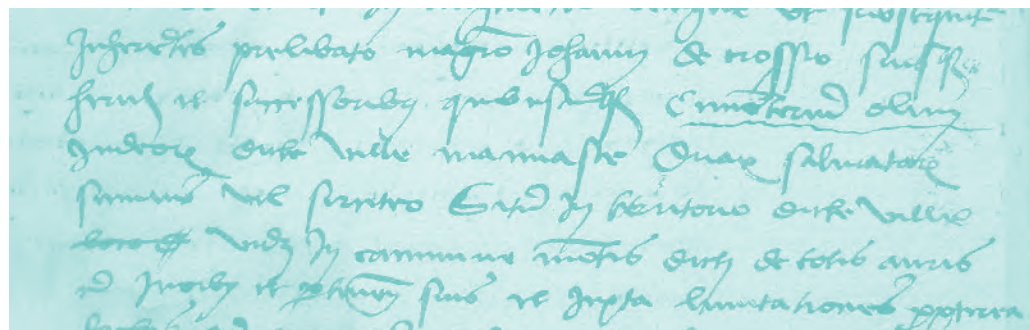
Le cimetière à travers les archives

Les sources écrites médiévales sont en général pauvres sur la question des cimetières juifs, et c'est particulièrement le cas à Manosque malgré des archives très riches.

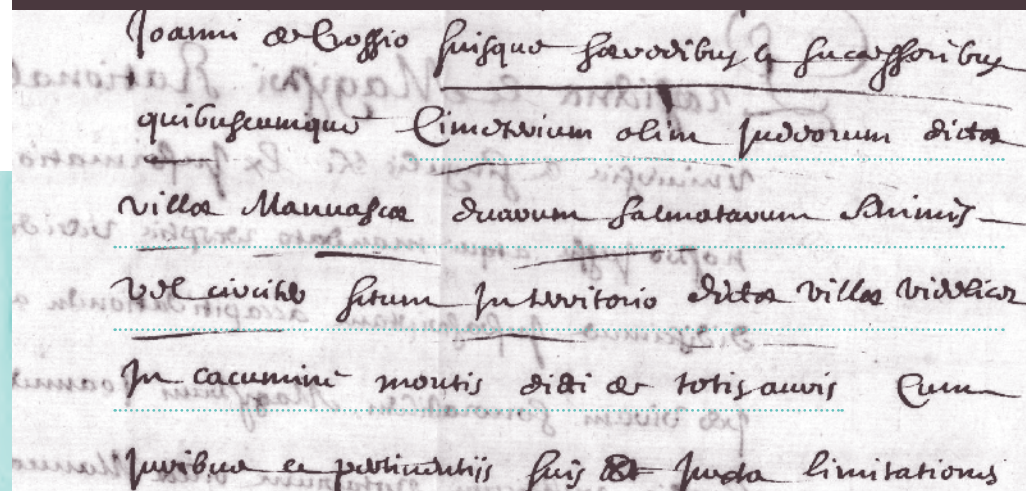
Les centaines de références dépouillées n'ont ainsi livré que 28 mentions, peu informatives, qui attestent dès avant 1287 l'existence d'un cimetière communautaire au quartier de La Varzelle. D'abord dit « *cimiterium judeorum* », il est désigné à partir du XV^e siècle comme « *vasa judeorum* » ou « tombes des juifs ». Parmi les documents étudiés, on compte quatre testaments seulement, tous rédigés entre décembre 1375 et avril 1384, en pleine épidémie de peste. Dans le contexte régional, où toutes les populations font appel à des notaires, il faut considérer que les Juifs utilisent d'autres modes d'enregistrement pour leurs dernières volontés.

Chambre des Comptes d'Aix cède, le 4 avril 1503, au notaire Jean de Crossio « l'ancien cimetière des juifs de Manosque », confisqué en 1501 par la Cour. Le terrain est dit « au sommet de la colline de Toutes-Aures » et d'environ deux saumées de surface, soit 60 à 200 ares. Avec une superficie de 773 m², les terrains fouillés représenteraient ainsi entre 4 et 13 % de l'aire cimétériale à la fin du XV^e siècle.

↓ Extrait du bail du 4 avril 1503 mentionnant le cimetière et sa localisation, copie conservée aux Archives Municipales de Manosque, © GGe8



↑ Extrait du bail du 4 avril 1503 mentionnant le cimetière et sa localisation, copie conservée aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, © B977, f°20v



« [...] *cimiterium olim judeorum dicte ville Manuasce duarum salmatarum seminis vel sirciter, situm in territorio dicte ville videlicet in cacumine montis dicti de Totis Auris* [...] »

« [...] l'ancien cimetière des Juifs de la ville de Manosque, de deux saumées ou environ, situé sur le territoire de la dite ville, au sommet du mont dit de Toutes-Aures [...] »

La fin du cimetière

L'important fond archivistique conservé pour Manosque nous renseigne sur les émeutes anti-juives qui y éclatent en 1495, préfigurant les expulsions de 1500 et 1501, dont la dernière s'accompagne de la confiscation des biens des juifs chassés. L'acte de cession du cimetière date du 4 avril 1503 et le preneur, Jean de Crossio, possède déjà des terres attenantes au cimetière.

À partir de cette date, la parcelle va voir la réalisation de plusieurs aménagements modifiant sa surface et accompagnant son changement de fonction.

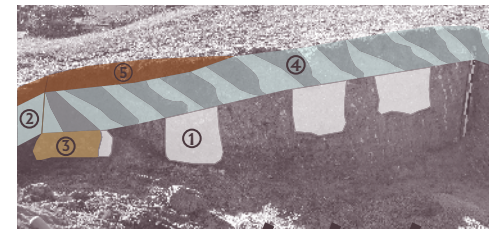
Des premières terrasses vont être aménagées, attestées par les restes de deux murs incurvés et parementés sur un seul côté, avant qu'un nivellement général du terrain vienne faire disparaître la surface du sol.

Au cours du XVIII^e siècle, le terrain est remblayé : un sédiment argilo-sableux est ramené et corrige une nouvelle fois la pente du terrain. Ce remblai livre sur toute sa hauteur un fréquent mobilier céramique, conséquence de l'amendement agraire par l'apport de fumier.



La parcelle va par la suite être cultivée comme en témoignent plusieurs fosses de plantation, elles-mêmes arasées par de profonds sillons de charrue dont la profondeur traduit un travail mécanique. Un ultime remblai, lié à la construction récente du lotissement où se situe la parcelle, en scelle la surface.

- 1. Sépultures vues en coupe
- 2. Remblai du XVIII^e siècle
- 3. Fosse de plantation
- 4. Sillons de charrue
- 5. Remblai des années 2010



- ← Fragments de céramique retrouvés dans le remblai du XVIII^e siècle © G. Guionova
- ↑ Vue en coupe des sépultures dans le terrassement initial © SDA 04
- ↘ Vestige d'un mur de terrasse en partie arasé © SDA 04



Remettre en lumière les communautés passées

La mise au jour et la fouille du cimetière de la communauté juive médiévale de Manosque, oublié de tous, est une découverte de grande ampleur tant l'étude de cette minorité religieuse constitue un champ marginal dans la recherche archéologique : les opérations d'archéologie funéraire demeurent rares et le cimetière de Manosque est à ce jour le plus grand ensemble de ce type fouillé en France. On estime que dans son état final, celui-ci a pu accueillir entre 1500 et 5000 sépultures.

La fouille a apporté de riches informations quant à la nature et à l'organisation du cimetière tout en ouvrant de nouveaux questionnements : comparaison avec les populations chrétiennes contemporaines du site, dynamique d'organisation du cimetière, répartition éventuelle des enfants par sexe, etc. Des études complémentaires apporteront des éléments de réponse à ces diverses interrogations. Tout comme la fouille et les études menées à ce jour, elles seront conduites dans le strict respect dû aux défunts et participeront à redonner à ces communautés toute leur place dans le récit national.

↓ Le cimetière en fin de fouille © SDA 04



Directeur de la publication

Éliane Barreille

Direction scientifique et technique

Vincent Buccio

Rédaction et conception des contenus

Élise Henrion, Sandrine Claude, Yann Dedonder,

Elsa Desplanques, Hélène Huysseune

Création et conception graphique

Merry Lau

Cette brochure est imprimée à 2000 exemplaires.

Le texte est composé en Infini, caractère de Sandrine
Nugues et en Source Sans Pro, de Paul D. Hunt.

Novembre 2023

<https://www.facebook.com/SDAduo4/>

<https://sdao4.hypotheses.org/>

Financement

Département des Alpes de Haute-Provence

Autorisation de fouille

Ministère de la Culture, DRAC PACA

Fouille

**Service départemental d'archéologie des Alpes
de Haute-Provence**

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT



**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'ARCHÉOLOGIE**
ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Services
**Culture
Communication**

**Cahiers
archéologiques
de Haute
Provence**

n° 05

